
COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ottawa, le 4 décembre 2019

LANCEMENT DU CENTRE POUR LA PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le 4 décembre, l'Université Saint-Paul a inauguré officiellement le Centre pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables. Ce centre d'éducation et de formation est le premier du genre en Amérique du Nord.

Ce centre est vital pour la société contemporaine et pour l'Église catholique. Beaucoup de gens ont exprimé leur choc face à ce qui s'est passé dans l'Église, non seulement par les agressions qui s'étaient produites, mais aussi par la façon dont les dirigeants catholiques avaient dissimulé les abus.

De plus en plus, nous avons tous pris conscience de l'effet dévastateur que les agressions ont eu sur tant de vies. L'un des résultats est une perception répandue que l'Église catholique est un agent de préjudice. Cela a gravement érodé sa crédibilité et limité sa capacité à faire le bien. Il est temps de faire la lumière sur tous les aspects de cette crise.

La récente publication par les évêques canadiens, «Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation », exhorte les dirigeants catholiques à renforcer les mesures visant à prévenir les agressions et les protocoles pour traiter les cas. De plus, la Conférence des évêques catholiques du Canada a récemment mis sur pied un « comité permanent pour le ministère responsable et de la protection des mineurs et des personnes vulnérables ». Le directeur du nouveau Centre de l'Université Saint-Paul participe à cet organisme consultatif. En créant ce centre, l'Université Saint-Paul répond à l'appel du pape François pour promouvoir une « culture de soins et de protection ». Il a écrit aux catholiques du Chili,

« J'exhorte tous les chrétiens, en particulier ceux qui sont responsables des centres de formation de l'enseignement supérieur, de l'éducation formelle et non formelle, des centres de santé, des instituts de formation et des universités, à unir leurs forces avec les diocèses et la société civile pour promouvoir stratégiquement une culture de soins et de protection. Que chacun de ces espaces favorise une nouvelle mentalité. » (31 mai 2018, Lettre du pape François au peuple de Dieu au Chili)

L'Université Saint-Paul est l'endroit idéal pour accueillir le Centre de protection des mineurs et des personnes vulnérables. La vision de l'Université démontre clairement un appel à transformer le monde en vue de la justice sociale. La création du Centre, qui choisit de mettre les personnes vulnérables en premier, en témoigne.

J'envisage que le Centre contribuera à un environnement plus sûr pour les enfants et les personnes vulnérables, non seulement dans l'Église, mais aussi dans la société, afin que les jeunes qui participent à des mouvements et à des sports soient protégés contre les agressions. J'envisage également une portée internationale pour l'influence positive du Centre. Elle peut mener avec les meilleures pratiques où certaines parties de l'Église catholique doivent encore mettre en œuvre ou améliorer la sauvegarde.

-30-

Contact pour les médias:

Robert Du Broy

Directeur des communications

613-738-5025, poste 238

819-593-6377 (mobile)

rdubroy@archottawa.ca